

Chavannes-Renens, le 16 juin 2022

VOTATION MIGROS : LARGE VICTOIRE DE LA PRÉVENTION !

En refusant la vente d'alcool à la Migros, la population s'est clairement prononcée, pour la deuxième fois cette année, en faveur de la prévention de la santé. La Croix-Bleue s'en félicite. Il reste encore un travail à mener par les autorités pour renforcer la protection de la jeunesse et la prévention.

La Croix-Bleue salue les décisions prises par les dix coopératives Migros. Avec 2,3 millions de coopérateurs ayant le droit de vote, la votation de Migros équivalait à un scrutin officiel. « Après l'initiative populaire „Enfants sans tabac“, la population suisse a ainsi exprimé en quelques mois un vote clair en faveur d'une meilleure santé et d'une prévention renforcée », conclut Philipp Hadorn, président de la Croix-Bleue Suisse et ancien conseiller national.

La Croix-Bleue s'était engagée dans la campagne pour une Migros sans alcool. « Les personnes concernées par l'alcool continuent à bénéficier d'un espace protégé. C'était et c'est important pour nous », explique Hadorn. « Ainsi, les jeunes peuvent grandir dans un monde où l'alcool n'est pas omniprésent ». La renonciation à l'alcool ne concerne pas seulement les 658 magasins Migros, mais aussi les 235 restaurants et take aways. Et les personnes qui les soutiennent peuvent continuer à remettre des bons Migros aux alcooliques en sachant pertinemment qu'il n'y a ni alcool ni tabac en échange.

La Croix-Bleue continue son action pour améliorer la protection de la jeunesse. « Maintenant, il faut aussi introduire par défaut sur Internet un contrôle de l'âge avec vérification de la carte d'identité », demande Hadorn. « Cela fonctionne déjà très bien dans certaines boutiques en ligne » ([Enquête](#) de Zürich). De manière générale, la Confédération et les cantons doivent renforcer la protection de la jeunesse et la prévention. Cela permet d'éviter bien des souffrances et en outre de réduire les primes d'assurance maladie en diminuant les problématiques liées à l'alcool.

Contacts

Croix-Bleue Suisse

Philipp Hadorn : Président et ancien conseiller national - 079 600 96 70, philipp.hadorn@blaueskreuz.ch

Martin Bienlein : Responsable des affaires publiques et des médias - 079 228 96 04, martin.bienlein@blaueskreuz.ch

Croix-Bleue romande

Bertrand Nussbaumer : Président de la Section neuchâteloise et ancien membre du comité coopératif Migros Neuchâtel-Fribourg 079 287 42 94, bertrand.nussbaumer@croix-bleue.ch

Ralph Peterschmitt : Secrétaire général - 076 443 23 67, ralph.peterschmitt@croix-bleue.ch

Site internet: www.croix-bleue.ch